



L'Institut Royal du Patrimoine Artistique
&

l'Université de Liège
recrutent

un·e docteur·e en Archéologie et Sciences de l'Art (h/f/x)
dans le domaine « Sciences du patrimoine » (programme FED-tWIN)

FEDtWIN est un nouveau programme de recherche de la Politique scientifique fédérale, qui vise à pérenniser l'expertise d'un établissement scientifique fédéral et d'une université, ainsi qu'à renforcer cette coopération par le biais du financement d'un profil de recherche de longue durée.

Profil : *DEEP IN HERITAGE – D*Endrochronology, *E*fficiency, *P*rovenance. *F*rom the forest to *HERITAGE* (FED-tWIN2020-prf024)

Date limite du dépôt des candidatures : 20 décembre 2020

Entrée en fonction prévue : Printemps 2021

Nombre de poste(s) : 1

La/le titulaire du poste mènera un profil de recherche visant à développer les potentialités des bases de données dendrochronologiques belges – composées de bois autochtones et allochtones – pour un travail orienté provenance et performance. La recherche impliquera le rassemblement et le remaniement des bases de données de l'IRPA-KIK et de l'ULiège avec une nouvelle ergonomie. Le/la chercheur·e devra partir des centaines de séries individuelles qui composent les chronologies régionales afin de repérer des spécificités locales qui permettront d'aborder les questions de macro et micro-provenance.

Contenu de la fonction

La dendrochronologie du patrimoine bâti ou mobilier est aujourd'hui bien présente dans trois institutions publiques belges. La recherche a commencé en 1970 (KIK-IRPA), avec l'analyse d'œuvres d'art et s'est étendue à l'archéologie et à l'étude du bâti à partir de 1982 à l'Université de Liège, un peu plus récemment à l'Agentschap Onroerend Erfgoed (AOE).

Les séries dendrochronologiques disponibles à Liège et à Bruxelles ont été acquises et classées selon des méthodes variées. D'autres données appartiennent à des laboratoires étrangers plus ou moins identifiés et disponibles pour une éventuelle collaboration. Les publications font la plupart du temps état de résultats de datation finaux sans entrer dans le détail des procédures. Dans un premier temps, la recherche se concentrera sur les bases des deux laboratoires partenaires du profil : ceux de l'IRPA et de l'ULiège. L'objectif est de constituer une première base dendrochronologique nationale belge homogène permettant : 1. de mieux couvrir certaines périodes ou régions peu couvertes par les laboratoires partenaires ; 2. d'asseoir les bases d'une recherche sur les performances et la provenance en dendrochronologie ; 3. d'augmenter encore la visibilité et la réputation de la dendrochronologie belge à l'échelle internationale.

La base de l'instrumentation comprend les données, les métadonnées, des résultats d'analyses confirmés ou à vérifier, et les échantillons eux-mêmes. Plusieurs opérations devront être menées au sein des laboratoires partenaires à partir des collections de bois et des fichiers informatiques.

Numérisation. Étant donné que les études en dendrochronologie ont commencé dans les années 70-80, une partie de l'information concernant les sites étudiés n'est peut-être pas numérisée. Il sera donc nécessaire de numériser les informations manquantes à propos des sites : notes de terrains, relevés, photographies, rapports, publications.

Révision des données. En cas de doute, on reprendra la mesure de certains échantillons et on vérifiera la qualité de leur encodage dans les fichiers informatiques « sources ».

Enrichissement des données. Il serait parfois intéressant d'agrandir le corpus de certains sites. L'augmentation du nombre d'individus (= arbres) à l'intérieur de ces sites peut être porteuse, notamment quand ces individus présentent des séries de cernes courtes.

Vérification des métadonnées. Les métadonnées qui accompagnent les données (séries individuelles de cernes) d'un site sont nombreuses. Les premières concernent l'échantillon : essence, présence de moelle, d'aubier, de cambium, d'une anomalie éventuelle. Les secondes, le site : localisation géo référencée, localisation administrative (région, province, commune, lieudit), type de site (archéologique, bâtiment...) auteur(s) des analyses, demandeur ou cadre de recherche, nombre d'échantillons, leur localisation sur site. À ces métadonnées fondamentales, il conviendrait dans bien des cas d'ajouter une connaissance des contextes historique et archéologique au minimum d'après la littérature publiée, voire en collaborant avec des historiens et des archéologues. Ce dernier effort, important en temps de travail, devra se concentrer sur une sélection stricte de sites les plus porteurs d'informations dans le cadre de la recherche, par exemple les grands édifices qui représentent d'importantes collections d'échantillons de bois dont le contexte forestier peut être circonscrit.

Organisation d'une « **dendrothèque** » nationale sur un ou plusieurs sites. Les échantillons (carottages ou sections de bois), doivent en effet être conservés pour, si nécessaire, vérifier les mesures de largeurs de cernes ou être analysés avec d'autres méthodes. L'organisation de la dendrothèque devra se faire en concertation avec les dépôts archéologiques existants ou les projets de matériauthèques, par exemple à l'Agence wallonne du patrimoine (AWaP) qui conservent les objets archéologiques ou des matériaux issus de travaux de restauration du patrimoine bâti. Un protocole d'enregistrement et de conservation des échantillons devra être mis au point en tenant compte des spécificités du matériel (carotte, planche, rondelle, bois gorgés d'eau, etc.), de leurs méthodes de conservation (au sec, sous vide, congelé, etc.) et d'inventaire (numérotation, étiquetage).

Vers l'identification de « terroirs dendrochronologiques ». L'analyse intrasite favorisera la comparaison des individus, non plus à l'intérieur d'un site, mais aussi **entre les sites**. Il en découlera la possibilité de créer de nouvelles moyennes avec des individus trouvés dans des sites historiques – ou objets mobiliers – différents mais issus d'une réalité écologique commune, celle de la région d'où proviennent les arbres, un « terroir ». Il ne s'agira donc pas d'une recherche ponctuelle ou figée mais vouée à évoluer au gré des nouveaux sujets d'étude. Dans certains cas, les terroirs décrits par la dendrochronologie pourront être rapprochés de contextes connus, soit par l'environnement géographique (proximité d'un cours d'eau susceptible de véhiculer du bois d'œuvre), soit par les sources historiques (iconographie, archives). La recherche progressera avec l'augmentation de chronologies de sites, puis de chronologies de « terroirs », en calculant de nouvelles moyennes plus fines que les grandes chronologies régionales connues jusqu'à présent à travers l'Europe.

Profil

La personne engagée sera détentrice d'un doctorat dans les domaines de la dendrochronologie, de l'archéologie, ou des sciences de l'art, obtenu depuis 12 ans maximum à la date du 1er décembre 2020¹. Plusieurs années d'expériences (au moins trois) sont donc souhaitées dans le domaine de la dendrochronologie, dendro-datation et dendro-archéologie, tant sur le terrain que dans des musées ou en laboratoire.

Compétences requises

- expérience dans le domaine de l'archéologie du bâti et de l'histoire de la construction ;
- compétences en dendrochronologie, plus particulièrement en dendro-datation : stratégie et techniques de prélèvements en relation avec l'étude du bâti et l'analyse des traces d'outils sur le bois, étapes de l'analyse depuis la mesure des cernes jusqu'à la datation et la mise en contexte des résultats ;
- intérêt pour les sources historiques, cartographiques et iconographiques apportant des informations sur l'histoire du paysage, l'exploitation des ressources naturelles, les réseaux d'approvisionnements en bois de construction ;
- notions en sciences de l'environnement, en gestion forestière ainsi qu'en statistiques ;
- notions de statistiques et compétences en informatique (Word, Excel, Photoshop, Adobe Illustrator, Power Point, gestion de bases de données) dans un environnement Windows ou Mac.
- aptitude à travailler au sein d'une équipe et esprit d'ouverture afin d'engager des collaborations avec d'autres chercheurs ou d'autres laboratoires ;
- bonne maîtrise de l'anglais (besoin de communiquer à l'international pour l'échange de données)

Compétences spécifiques

- maîtrise des logiciels et des outils spécifiques à la dendrochronologie : prise d'échantillons, saisie et enregistrement de mesures de cernes, saisie des métadonnées, représentations graphiques, traitement du signal ; synchronisation visuelle et calculée, calculs de moyennes, matrices carrées de corrélation, datation et provenance à partir de chronologies larges de références ou de chronologies de sites ;
- expérience en dendrochronologie appliquées à des arbres d'environnements variés plus ou moins réceptifs au signal climatique ;
- le cas échéant, expérience avec des logiciels dans le domaine des SIG.

¹ Conformément à l'art. 14 de la loi du 21 juillet 2017 instaurant un programme de coopération durable sur le plan de la recherche entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités, entrent en considération les candidats ayant obtenu un titre de doctorat au maximum 12 ans avant la date ultime d'introduction des dossiers de candidature. La période visée est prolongée d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le candidat entre l'obtention du titre de doctorat et la date ultime d'introduction des dossiers de candidature, sans que la prolongation totale puisse excéder un an par enfant. La période visée au premier alinéa est également prolongée de la durée réelle des périodes attestées de maladie de longue durée du candidat ou d'un membre de famille proche du candidat auquel ce dernier a donné des soins médicaux, pour autant qu'il s'agisse de périodes ininterrompues de trois mois au minimum.

Offre

Le profil "*D*Endrochronology, *E*fficiency, *P*rovenance. *F*rom the forest to *HERITAGE*" est une initiative commune de l'IRPA-KIK et de l'ULiège, de Madame Pascale Fraiture (Cheffe de Travaux et responsable du laboratoire de dendrochronologie) et de Monsieur Patrick Hoffsummer (professeur au sein de l'unité de recherche Art, Archéologie, Patrimoine et président du Centre Européen d'Archéométrie).

L'Institut Royal du Patrimoine Artistique / Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium (IRPA-KIK) est un établissement scientifique fédéral belge situé à Bruxelles. L'Institut est en charge de l'inventaire, l'étude scientifique, la conservation et la valorisation des biens artistiques et culturels de Belgique (<http://www.kikirpa.be/>). Chargé d'une mission de recherche et de service au public, il constitue un instrument unique pour le patrimoine de notre pays, tant mobilier qu'immobilier.

L'Université de Liège (ULiège, <http://www.uliege.be>) est un établissement d'enseignement, de recherche et d'activités au service de la société. Fondée en 1817, elle comporte aujourd'hui onze facultés réparties sur quatre campus. L'unité de recherche interfacultaire mixte *Art, Archéologie, Patrimoine* (Faculté de Philosophie et Lettres, Faculté des Sciences, Faculté des Sciences appliquées, Faculté d'Architecture et l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc) réunit les ressources et les compétences scientifiques de premier plan dans le domaine de l'archéologie, l'histoire de l'art et de l'architecture, l'archéométrie, la muséologie, la gestion du patrimoine mobilier et immobilier, la conservation-restauration.

Le poste consiste en un engagement conjoint par les deux partenaires avec un contrat à durée indéterminée :

- comme ***Chef-fe de travaux*** (personnel scientifique, grade SW2) contractuel à mi-temps (0,5 ETP) à l'IRPA-KIK : Parc du Cinquantenaire 1 à 1000 Bruxelles.
- comme ***Chercheur-e post doctoral-e*** contractuel-e à mi-temps (0,5 ETP) à l'Université de Liège – UR AAP : Sart-Tilman B6, Allée du 6 Août 19 à 4000 Liège.

Le/la candidat-e doit être prêt.e à occuper les deux postes à mi-temps et doit également postuler aux deux postes. La candidature à l'un ou l'autre des deux postes à mi-temps (de façon séparée) n'est pas possible. Le/la candidat-e se conforme aux réglementations des deux institutions. Entrée en service prévue le 1er avril 2021 au plus tôt.

Procédure de sélection

Les candidat-e-s doivent transmettre leur dossier de candidature (fichier pdf) au plus tard le 20 décembre 2020 par e-mail à : pascale.fraiture@kikirpa.be et à phoffsummer@uliege.be (référence : candidature FEDTWIN/DeepInHeritage).

Le dossier de candidature comprendra une lettre de motivation, un CV détaillé avec une liste des publications jugées les plus pertinentes, ainsi qu'une copie du diplôme requis.

Si nous recevons plus de six candidatures répondant aux conditions de participation, une première sélection sera effectuée sur base des CV et des lettres de motivation. Les candidats retenus seront invités à un entretien oral qui visera à évaluer votre motivation et vos affinités avec la fonction ainsi que vos compétences techniques et comportementales.

Plus d'informations ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Pascale Fraiture (téléphone : +32 2 739.67.69 – courriel : pascale.fraiture@kikirpa.be) et de Mr Patrick Hoffsummer (téléphone : +32 4 366.54.74 – courriel : phoffsummer@uliege.be).